



## Droit d'alerte intersyndical des représentants au CHS-CT des Côtes d'Armor

Monsieur le Président

Les Organisations Syndicales Solidaires, FO et CGT Finances Publiques représentées au CHS-CT des Côtes d'Armor, **auxquelles se joignent la CFDT et l'UNSA**, vous alertent sur les conditions dans lesquelles la Direction Générale prévoit de réaliser la campagne IR, son impact sur les agents, et plus généralement sur l'ensemble de la population. Il aurait certainement été préférable de reporter la campagne IR à une période où le risque pandémique aurait été écarté.

Alors que la période de confinement se prolongera jusqu'au 11 mai à minima, l'organisation d'une campagne d'impôt sur le revenu dans ce contexte n'est pas raisonnable, voire irresponsable.

Le nombre d'agents présents pour assurer ce nouveau PCA sera inévitablement largement augmenté, multipliant d'autant les risques, en contradiction avec les directives du confinement et de distanciation prônées par le gouvernement.

En l'absence d'accueil physique, le nombre d'agents en capacité de répondre aux nombreux courriels et appels téléphoniques de cette période particulièrement chargée sera largement insuffisant.

La charge supplémentaire de travail déjà difficilement absorbée en temps normal par les SIP et les services venant en renfort ne reposera que sur quelques uns, augmentant considérablement la pression au travail.

Dans le cas où un accueil physique serait autorisé, il semble évident que le nombre de protections (masques, gants, plexiglas...) sera insuffisant pour protéger convenablement les agents effectuant les réceptions en accueil primaire ou en box.

Le matériel disponible doit aller en première intention aux personnels soignants, aux hôpitaux, aux cliniques, aux EHPAD. Augmenter le nombre d'agents et donc de protections nécessaires dans cette période serait au détriment des professionnels de santé.

C'est le confinement qui doit primer car c'est la demande des soignants.

Les représentants en CHS-CT Solidaires, FO et CGT Finances Publiques auxquels se joignent la CFDT et l'UNSA, demandent à ce que la campagne IR soit reportée autant que nécessaire pour préserver la santé des agents et celle des contribuables.

Sylvie Menet  
Secrétaire du CHS-CT  
pour l'ensemble des représentants au CHS-CT des Côtes d'Armor